



COMMISSION
LOCALE
de L'EAU

SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE ISOLE LAÏTA



SYNTHÈSE

TABLEAU DE BORD 2013-2014 SAGE ELLÉ ISOLE LAÏTA

Enjeu 1 : Gestion quantitative de la ressource en eau

Enjeu 2 : Inondations et gestion des crues

Enjeu 3 : Préservation et gestion des milieux aquatiques

Enjeu 4 : Qualité des eaux

Enjeu 5 : Estuaire

Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta (SMEIL)

26 janvier 2015

LISTE DES SIGLES

ADES	Accès aux Données sur les Eaux Souterraines
AELB	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
AMPA	Acide Amino Méthyl Phosphorique
ANC	Assainissement Non Collectif
ARS	Agence Régionale de Santé
BV	Bassin Versant
CC	Communauté de Communes
CG	Conseil Général
CLE	Commission Locale de l'Eau
COCOPAQ	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé
COD	Carbone Organique Dissous
CTMA	Contrat Territorial Milieux Aquatiques
CRE	Contrat Restauration Entretien
DBO	Demande Biologique en Oxygène
DCE	Directive Cadre sur l'Eau
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DIRO	Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest
E-coli	Escherichia coli
FDPPMA	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
IBD	Indice Biologique Diatomées
IBGN	Indice Biologique Global Normalisé
IBMR	Indice Biologique Macrophytique en Rivière
IGN	Institut Géographique National

IPR	Indice Poissons Rivière
ONF	Office National des Forêts
OSUR	Base de données de l'AELB sur la qualité des eaux
PAPI	Plan d'Actions de Prévention des Inondations
RMCom	Roi Morvan Communauté
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SMEIL	Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
STEP	Station d'Épuration des eaux usées

INTRODUCTION

🕒 Qu'est-ce qu'un tableau de bord ?

Le tableau de bord est un outil de pilotage, de suivi et d'évaluation important pour la mise en œuvre du SAGE. Les informations qui y figurent proviennent de nombreux partenaires et bases de données et sont actualisées tous les ans.

En fonction des résultats de suivi obtenus, le tableau de bord permet d'orienter la mise en œuvre des préconisations du SAGE dans un souci d'efficacité.

🕒 A qui sert-il ?

Ce document de synthèse est un outil de pilotage du SAGE pour la Commission Locale de l'Eau. Il informe également les différents acteurs techniques, les usagers et le public dans un souci de communication la plus large possible.

🕒 Objectifs du tableau de bord du SAGE Ellé-Isole-Laiïta

Le tableau de bord ne constitue pas un simple document technique mais bien un support utile pour :

- Animer les discussions au sein de la CLE (aide à la décision dans les orientations à définir),
- Fournir un référentiel commun à tous les acteurs concernés, avec la mise à disposition d'éléments de connaissance du territoire,
- Communiquer sur le SAGE et ses retombées, grâce à l'actualisation des données.

SOMMAIRE

ENJEU 1 : GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU _____ 1 - 2

- Etude Bilan Besoins-Ressources-Sécurité ←
- Etude Débits minimums biologiques ←
- Suivi de la ressource en eau ←
- Prélèvements et Besoins ←
- Consommation des bâtiments communaux ←
- Actions d'économie d'eau ←

ENJEU 2 : INONDATIONS ET GESTION DES CRUES _____ 3 - 4

- Exposition sur les inondations ←
- Zones inondables et PAPI ←
- Ralentissement dynamique des crues ←
- Programme Breizh Bocage ←
- Schéma directeur et Zonage d'assainissement des eaux pluviales ←

ENJEU 3 : PRÉSERVATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES _____ 5 - 6

- Etat d'avancement des inventaires et Gestion des cours d'eau ←
- Etat d'avancement des inventaires et Gestion des zones humides ←
- Indicateurs biologiques ←

ENJEU 4 : QUALITÉ DES EAUX _____ 7 - 8

- Paramètres physico-chimiques ←
- Suivi des pesticides ←
- Plans de désherbage ←
- Désherbage communal ←
- Sensibilisation aux techniques alternatives aux pesticides ←
- Autres usagers des pesticides ←

ENJEU 5 : ESTUAIRE _____ 9 - 10

- Suivi bactériologique ←
- Suivi de la qualité des eaux de baignade ←
- Assainissement Non Collectif ←
- Diagnostic hydrosédimentaire de la Laiïta ←

ENJEU 1 : GESTION QUANTITATIVE

🕒 Etude Bilan Besoins-Ressources-Sécurité

Etude menée de 2010 à 2013 et réalisée par les bureaux d'études Egis Eau et Antea Group

→ **Objectif** : Permettre à la CLE de définir une stratégie cohérente, d'étudier le développement de ressources alternatives permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et de satisfaire les usages et les équilibres biologiques sur le bassin

→ **Observations** :

	Prélèvements en eau	Besoins en eau
Eau potable	4,40 Mm ³ /an = 31%	2,60 Mm ³ /an = 18%
Agriculture	1,95 Mm ³ /an = 14%	2,42 Mm ³ /an = 17%
Industrie	8 Mm ³ /an = 55%	9,33 Mm ³ /an = 65%
TOTAL	14,35 Mm³	14,35 Mm³

Le surplus prélevé en eau potable permet de compléter les besoins des industries et des exploitations agricoles.

→ **Conclusions** : écarter le projet de barrage, optimiser le fonctionnement actuel des carrières, poursuivre les démarches de mise en service de nouveaux forages, améliorer les connaissances sur les disponibilités de la ressource, sur le stockage des eaux souterraines, ...

🕒 Etude Débits Minimums Biologiques

→ **Objectif** : Permettre de mieux connaître les exigences du milieu en termes de débit et aider à l'instauration de débits réglementaires

→ **Observations** : Etat général du fonctionnement de l'écosystème plutôt bon

→ **Conclusions** : Le débit réglementaire est confirmé au **10^{ème} du module** ; une souplesse peut être tolérée dans certains cas exceptionnels et donc peu fréquents

🕒 Suivi de la ressource en eau

Eaux de surface

22 jours de dépassements du 10^{ème} du module constatés sur l'Ellé au Fauët en 2013

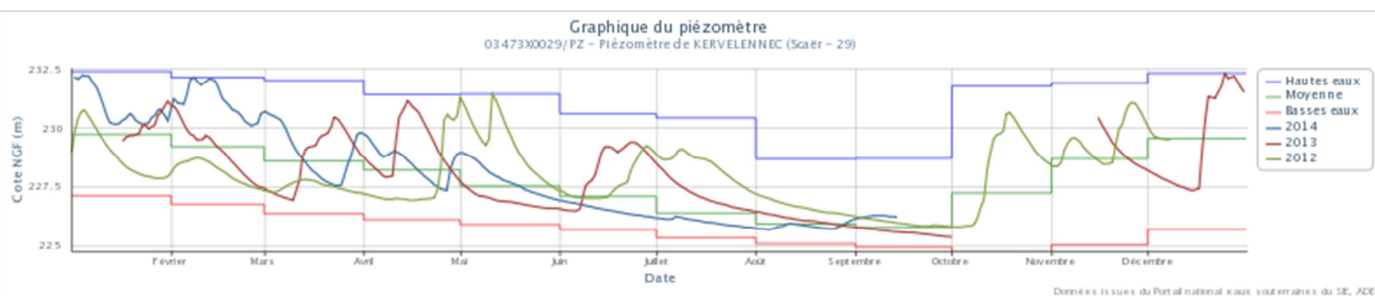
Année 2013 : débits importants au printemps et en hiver, débits inférieurs à la normale en été

Eaux souterraines

Hiver 2013-2014 : niveaux proches des plus hautes eaux connues

Été 2013 : pas d'étiage problématique

Été 2014 : diminution marquée des apports, niveaux proches de la moyenne



Source ADES - Portail national des eaux souterraines du SIE, ADES

ENJEU 1 : GESTION QUANTITATIVE

🔄 Prélèvements et Besoins

Eau potable : Prélèvements stables depuis 2008

Irrigation : Prélèvements peu importants et diminution progressive depuis 2010

Industrie : Diminution très nette depuis 2008

🔄 Consommation des bâtiments communaux

Ratio de consommation des bâtiments communaux à l'échelle du BV : **1m³/an/habitant**

Ratios moyens plus importants pour les communes urbaines et littorales : activités touristiques et nombreux équipements

Plus grands postes de consommation en eau : bâtiments scolaires et équipements sportifs, culturels et associatifs

Diminution globale des consommations en eau des bâtiments depuis 2010 (-818 m³)

🔄 Actions économie d'eau

Diagnosics de consommation en eau des bâtiments et équipements publics

13 communes volontaires ont engagées cette démarche via le Syndicat du Scorff, le CG56 ou le SMEIL → **Rôle d'exemplarité**

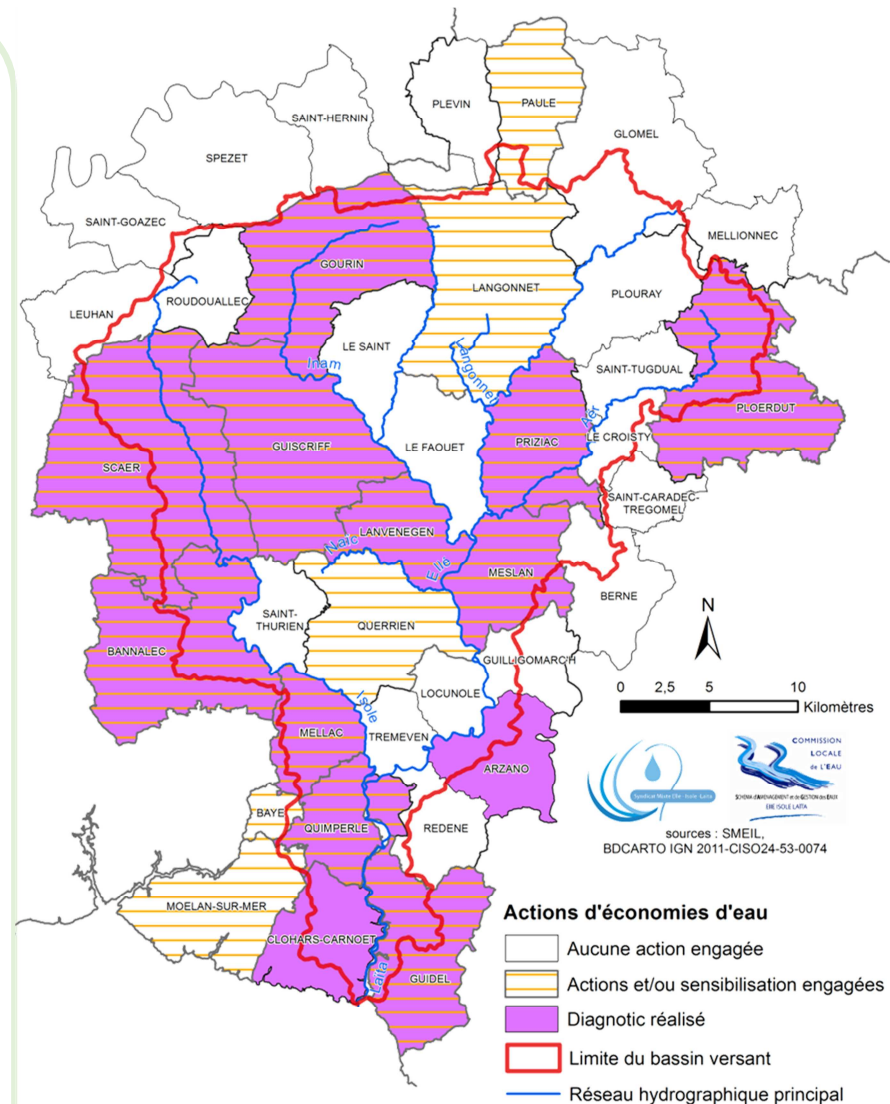
Sensibilisation aux économies d'eau par des supports de communication

10 communes concernées dont 3 communes ayant initié des animations en milieu scolaire et des publications dans les bulletins municipaux

Actions visant les économies en eau

9 communes ont mis en œuvre certaines actions :

- 3 communes ont installé des boutons poussoirs (installation de **matériel hydro-économe**)
- 7 communes ont installé des récupérateurs d'eau de pluie ou mis en place des aides aux particuliers (**gestion des eaux pluviales**)



**Engagement des communes dans des actions
« ECONOMIE D'EAU » - Septembre 2014**

ENJEU 2 : INONDATIONS ET GESTION DES CRUES

🕒 Exposition sur les inondations

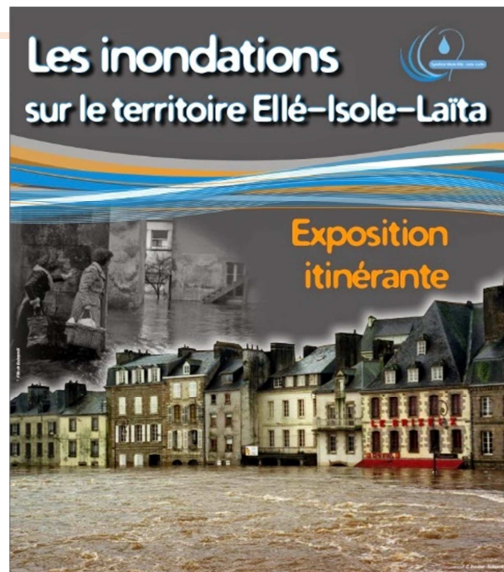
Une **exposition itinérante** sur les inondations, réalisée en 2013, circule sur l'ensemble du bassin

→ **Objectifs** : Provoquer le dialogue, favoriser la solidarité amont/aval, raviver et entretenir la mémoire du risque, et informer la population

→ **Observations** :

12 communes sur 38 auront accueilli l'exposition en 2014 : Quimperlé, Scaër, Lanvénegen, Priziac, Mellac, Guilligomarc'h, Moëlan-Sur-Mer, Arzano, Querrien, Guiscriff, Meslan et Bannalec

33 semaines d'exposition en 2014



🕒 Zones inondables et PAPI

PAPI : programme d'actions permettant de mettre en œuvre une politique globale opérationnelle et de débloquer des moyens financiers pour la thématique inondation

→ **Objectifs** : promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

→ **Etapes d'élaboration du PAPI** :

1. Réalisation d'un diagnostic partagé du territoire ;
2. Planification d'une **stratégie locale** cohérente ;
3. Définition d'un **programme d'actions** ;
4. **Approbation** par les instances d'ici **fin 2015** ;
5. **Mise en œuvre** à partir de **2016**.

🕒 Ralentissement dynamique des crues

→ **Observations** :

6 **sites à enjeux** mis en évidence : Quimperlé, la Papeterie De Mauduit, la conserverie Peny, la conserverie morbihannaise, la papeterie Glatfelter et Pont Lédan (Scaër)

Identification de 2 sites de stockage temporaire permettant une réduction des flux à Quimperlé : sur l'Inam (2,9 millions de m³) et sur l'Isole à Pont-Croac'h (2,2 millions de m³)

→ **Conclusions** :

Construction de retenues : non intéressant d'un point de vue économique en l'état actuel des connaissances, efficacité limitée, notamment sur Quimperlé, d'où la nécessité d'aller vers un panel d'actions via le PAPI

ENJEU 2 : INONDATIONS ET GESTION DES CRUES

🔄 Programme Breizh Bocage

Plusieurs programmes « Breizh Bocage », sont engagés sur le BV EIL. Ils sont pilotés par les communautés de communes et le syndicat du Scorff. Ils se décomposent en trois grandes étapes :

- **Volet 1** : étude territoriale
- **Volet 2** : diagnostic-action
- **Volet 3** : travaux

→ **Objectifs** : réduire le transfert des polluants d'origine agricole vers les eaux, recréer des corridors écologiques et lutter contre le ruissellement

→ **Observations** :

RMCom :

Berné, Meslan, St Caradec-Trégomel, Le Croisty, Ploërdut, Plouray et St Tugdual : création de 42,8km de linéaire bocager et de 1,4ha de bosquets

405 963 € investi depuis 2012 sur l'ensemble de la communauté de communes

COCOPAQ :

Arzano, Guidel, Guilligomarc'h, Mellionnec et Rédéné sont engagées dans un Volet 3 via le Syndicat du Scorff

Sur Saint-Thurien, Querrien et la partie est de Bannalec située sur le BV EIL, le volet 2 a démarré en 2014

CC de Callac-Argoat et du Kreizh Breizh :

Paule, Plévin et Glomel engagées dans un Volet 1

🔄 Schéma directeur et Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales

Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales

Document obligatoire pour l'ensemble des communes, à réaliser lors de la révision du document d'urbanisme.

Communes rurales qui ont terminé leur Zonage (7 sur 29) : Baye, Querrien, Le Saint, Priziac, Saint-Thurien, Spézet, et Roudouallec

Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales

Document obligatoire seulement pour les communes urbaines et littorales

Communes qui ont terminé leur Schéma Directeur (7 sur 9) : Bannalec, Clohars-Carnoët, Guidel, Moëlan-Sur-Mer, Quimperlé, Tréméven, Le Fauouët

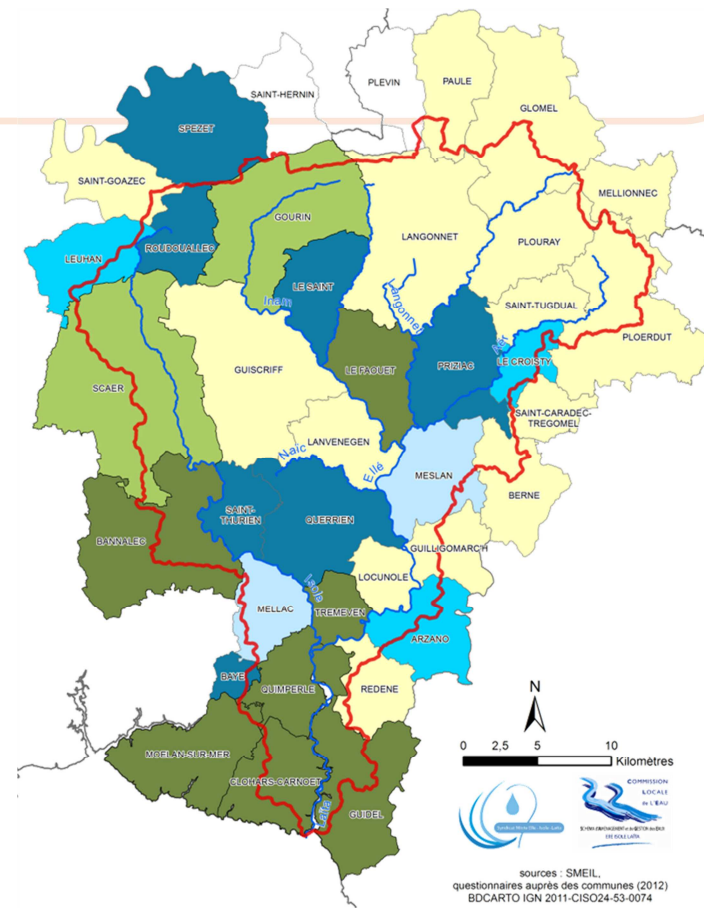
Schéma directeur des eaux pluviales

- Réalisé
- En cours

Zonage d'assainissement des eaux pluviales

- Réalisé
- En cours
- En projet
- Démarche non engagée
- Sans information
- Limite du bassin versant
- Réseau hydrographique principal

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et zonage d'assainissement des eaux pluviales – Septembre 2014



ENJEU 3 : MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES

🔄 Les cours d'eau

Inventaires

→ **Objectifs :** améliorer la connaissance du territoire, avoir une cartographie fiable du réseau hydrographique et permettre la protection des cours d'eau

→ **Observations :**

84 % des inventaires de cours d'eau réalisés (**32 communes**)

7 communes ont intégré l'inventaire à leur document d'urbanisme

Densité moyenne des cours d'eau par commune : **19,4 ml/ha** ; Minimum : **9,8ml/ha** (Spézet) ; Maximum : **33,3ml/ha** (Le Croisty)

Gestion

→ **Observations :**

En 2013 : **5 obstacles aménagés** pour la continuité écologique et **59,45 km** de cours d'eau entretenus ou restaurés

Depuis la mise en place des CRE et des CTMA sur le BV (2003) : **32 ouvrages aménagés** et **288,45 km** de linéaire de cours d'eau restauré, pour un montant total investi de **1 106 961 € TTC**

🔄 Les zones humides

Inventaires

→ **Objectifs :** améliorer la connaissance sur les zones humides du territoire, et permettre leur préservation

→ **Observations :**

37 communes, sur les 38 constituant le bassin EIL, ont **réalisé leur inventaire de zones humides**

8 communes ont intégré l'inventaire à leur document d'urbanisme

13 719 ha de zones humides sur la superficie totale du BV Ellé-Isole-Laïta

13,5% en moyenne de surface communale considérée en zone humide

Pourcentage de superficies inventoriées en zones humides : de **4 %** (Saint-Thurien) à **28 %** (Glomel)

Globalement, les communes rurales ont des surfaces en zones humides plus importantes que les communes urbaines et littorales

L'amont du bassin présente plus de zones humides que l'aval

Gestion

→ **Observations :**

Actions de gestion : fauche de roselières et mégaphorbiaie, débardage à cheval sur un 1^{er} site test « *Les Guerns* » à Quimperlé

Actions de communication : 2 journées de démonstration et d'échange sur la valorisation et l'entretien de zones humides agricoles

Une analyse des inventaires zones humides est en cours et a pour objectif de dégager les orientations de gestion

ENJEU 3 : MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES

🔄 Indicateurs biologiques – Etat 2012

Insectes aquatiques (IBGN)

- Toutes les stations classées en « **très bon état** » en 2012
- Depuis 2005, toutes les stations sont en « **très bon état** », indice minimal de 17 sur l'Inam à Lanvénegan

Algues – Diatomées (IBD)

- Toutes les stations classées en « **très bon état** » sauf l'Ellé au Fauët qui est en « bon état »
- Depuis 1998, on observe une tendance à l'amélioration

Végétation aquatique – Macrophytes (IBMR)

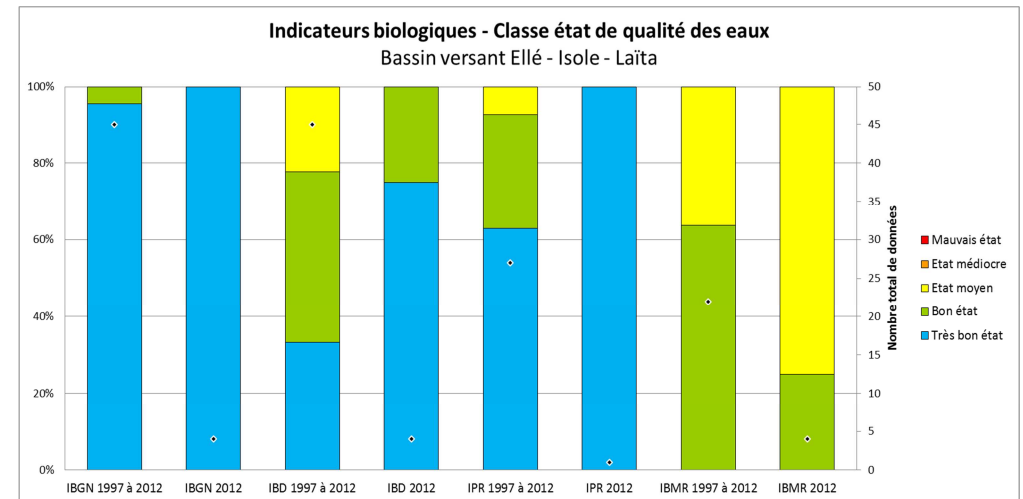
- Résultats oscillant entre un **niveau trophique « faible » et « moyen »**
- Dégradation du milieu entre 2011 et 2012

Poissons (IPR)

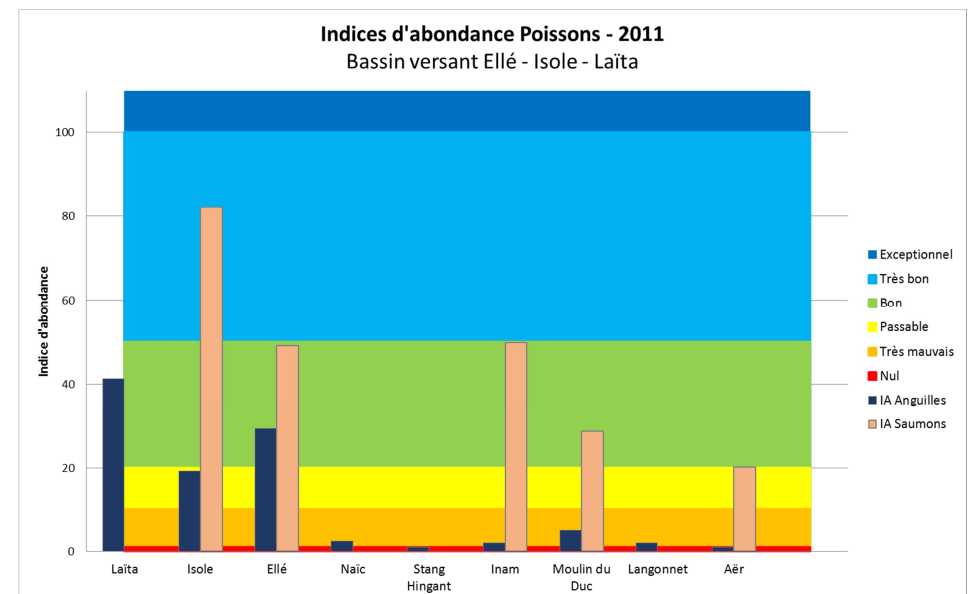
- **65%** des données en « **très bon état** »
- Stations en moins bon état : l'Ellé au Fauët et l'Ellé à Locunolé

Indicateurs d'abondance Poissons

- **Faible population d'anguilles** (densités très faibles en amont)
- **Population de saumons ne semblent pas en danger** : potentiel de production le plus important en Bretagne (environ 20%)
- Populations d'anguilles plus fortes sur l'Ellé que sur l'Isole, et inversement pour les populations de saumons



Source SMEIL – Données OSUR



Source SMEIL – Données FDPPMA56

ENJEU 4 : QUALITÉ DES EAUX

🔄 Paramètres physico-chimiques

Nitrates

Eaux de surface :

- Depuis 1998 : pas de dépassement de la norme DCE de bon état (50mg/L), sauf pour la Laïta (50,7 mg/L en 1998 et 55,5 mg/L en 1999)
- « **bon état** » pour toutes les stations
- **Amélioration globale depuis 2000 : -5 mg/L environ**
- Flux spécifique moyen : 34 kg d’N/ha/an à l’estuaire de la Laïta

Eaux souterraines :

- **Réelle amélioration de la qualité : - 19 mg/L en moyenne depuis 1995**
- Depuis 2002 : aucun dépassement de la norme DCE de 50mg/L

Phosphore total

- **Diminution visible depuis 2004**
- Stabilisation entre « bonne » et « très bonne qualité »

Matières organique

COD (Carbone Organique Dissous) :

- Amélioration de la qualité en 2013
- Fortes variations de la qualité selon les années

DBO₅ (Demande Biologique en Oxygène sous 5 jours) :

- « **très bon état** » majoritaire sur le bassin
- Amélioration visible entre 2005 et 2013

Matières en suspension

- « **bon** » à « **très bon état** » pour **90% des résultats**
- Sur chaque station de 1990 à 2013, 1 à 6% des concentrations sont en qualité « mauvaise »

🔄 Suivi des pesticides

OSUR : eaux de surface (1997-2013)

2,7 % des analyses présentent une **détection de pesticides** dont les molécules principales sont : l’atrazine déséthyl, l’AMPA, l’atrazine et le glyphosate

0,6 % des analyses correspondent à un **dépassement de la limite de qualité eau potable** de 0,1µg/L pour 4 molécules concernées : AMPA, Glyphosate, Diuron et Acétochlore

Diminution globale de la détection des pesticides entre les périodes 1997-2005 et 2006-2013, seul l’isoproturon (herbicide utilisé sur blé et orge) devient plus fréquemment détecté notamment sur l’Ellé à Lanvégen et l’Ellé au Faouët

SMEIL : eaux de surface (2011- avril 2014)

3,73 % des analyses présentent une **détection de pesticides**

1,02 % des analyses correspondent à un **dépassement de la limite de qualité eau potable** de 0,1µg/L (48 détections > 0,1µg/L)

Les sous bassins versants les plus problématiques sont : **le Froot** (46 détections), **le Dourdu** (15 détections), **et l’Isole** (26 détections)

ADES : eaux souterraines (1997-2013)

7,94 % des analyses présentent une **détection de pesticides**

1,40 % des analyses correspondent à un **dépassement de la limite de qualité eau potable de 0,1µg/L**, soit 17,65 % des détections

6 molécules sont détectées dans les eaux souterraines dont les principales sont : l’atrazine déséthyl, l’atrazine (interdite depuis 2003), le diuron (interdit depuis 2007) et le tébuconazole (fongicide)

ENJEU 4 : QUALITÉ DES EAUX

🔄 Plans de désherbage communaux

→ **Objectifs** : identifier les pratiques et les risques liés à l'utilisation des pesticides afin d'atteindre, à terme, la suppression totale de l'usage de ces produits chimiques sur la commune

→ **Observations** : Démarche pragmatique des communes, avec volonté de supprimer les pesticides sans automatiquement formaliser un plan de désherbage lourd et complexe.

16 communes en sont dépourvues et n'ont pas prévu de le réaliser

5 communes prévoient d'engager la démarche

14 communes l'ont mis en œuvre

Suite au Grenelle de l'Environnement une formation est devenue obligatoire pour tout agent applicateur de pesticides

119 agents formés aux bonnes pratiques de désherbage chimique (**54**) et aux techniques alternatives (**65**)

🔄 Sensibilisation aux techniques alternatives

Au niveau des collectivités : **13 communes** ont mis en œuvre des **actions de sensibilisation**, principalement des articles dans le bulletin municipal

Au niveau des particuliers : **3 opérations « Ma ville est belle sans pesticides »**, organisées par le SMEIL depuis 2012, en partenariat avec Eau & Rivières de Bretagne et les communes volontaires (Quimperlé, Le Saint, Le Faouët)

500 personnes et 19 classes (près de 400 élèves) ont été sensibilisées

Au niveau agricole : 1 journée d'échanges sur la gestion et la destruction mécanique des couverts végétaux, organisée par le SMEIL en partenariat avec la chambre d'agriculture du Finistère et le comité de développement Aven-Laïta



🔄 Loi Labbé (23/01/2014)

Au 1^{er} Janvier 2020 → Interdiction d'usage de pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, promenades et forêts

Au 1^{er} Janvier 2022 → La commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnel seront interdites. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

🔄 Autres usagers des pesticides

DIRO : Aucun pesticide utilisé depuis 3 ans

CG29 : Aucun pesticide utilisé depuis 2007

CG56 : Diminution significative de l'utilisation des pesticides

ONF : Aucun traitement chimique appliqué car pas de désherbage

SNCF : Absence de données

🔄 Désherbage communal

Consommation moyenne en pesticides (sur la base des années 2011, 2012 et 2013) :

- Communes urbaines : **22,4 L/an**
- Communes rurales : **8 L/an**

38% des surfaces communales désherbées chimiquement contre **62% désherbées de manière alternative**

Méthodes les plus utilisées en désherbage alternatif : désherbage manuel et couverture des sols

Désherbage chimique fréquemment utilisé pour les cimetières et terrains de sport

ENJEU 5 : ESTUAIRE

🔄 Suivi bactériologique

SMEIL (2011-avril 2014)

Diminution globale des concentrations bactériologiques retrouvées dans les cours d'eau de l'estuaire de la Laïta

Mauvaise qualité bactériologique du Doudu par temps de pluie et par temps sec, notamment lorsqu'il traverse la ville de Quimperlé

Apport bactériologique important provenant du Frouit par temps de pluie, qui se charge dès l'amont

Contamination marquée en amont de La Laïta

DDTM (1997-2013)

Etat bactériologique médiocre de l'estuaire de La Laïta avec gradient amont/aval (fortes concentrations à faibles)

Impact visible du **Doudu** et des **STEP de Quimperlé et BIGARD**

2013 : amélioration globale de la qualité bactériologique

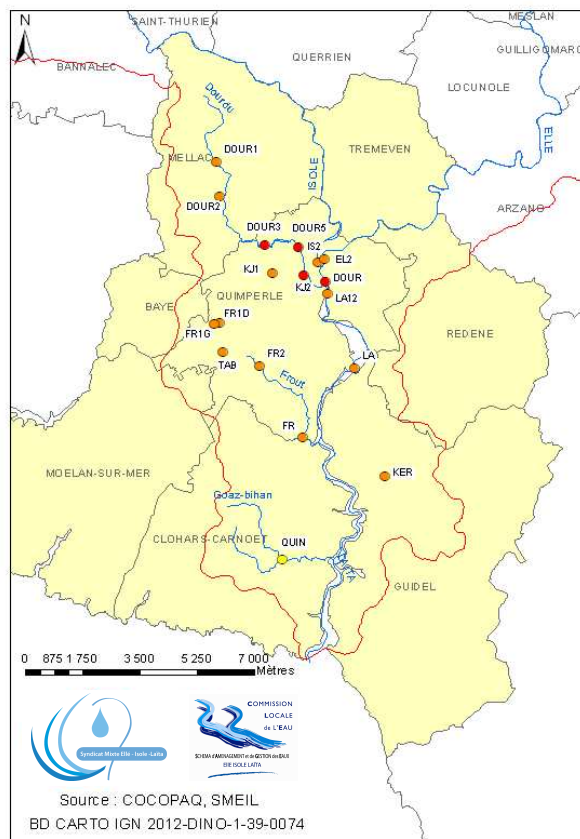
IFREMER (1994-2013)

Classement C persiste depuis 2004

Le classement « B » (objectif du SAGE EIL) se base sur trois années consécutives ayant au moins 90% de leurs concentrations inférieures à 4 600 *E.Coli*/100g

Légère amélioration en 2013 : aucune valeur > 4 600 *E.Coli*/100g

Suivi bactériologique SMEIL (Marché 3) – Concentrations en *E.Coli* dans les eaux



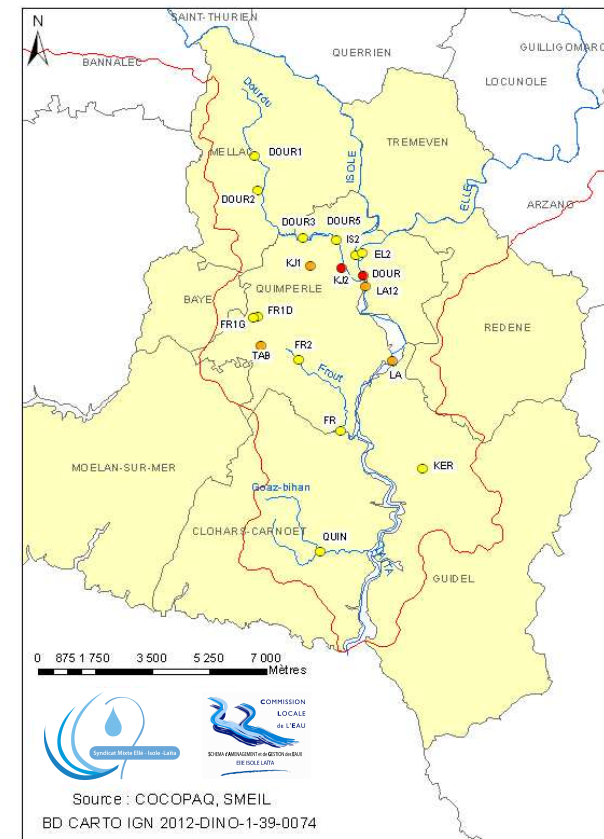
Légende

Suivi bactériologique réalisé par le SMEIL (Marché 3 : 2013-2014)

Concentrations moyennes en *E.Coli* par temps de pluie (UFC/100mL)

- 80 - 1 500
- 1 500 - 15 000
- > 15 000

- Réseau hydrographique
- ▭ Périmètre du SAGE Eillé-Isolé-Laïta
- ▭ Communes situées sur l'estuaire de la Laïta



Légende

Suivi bactériologique réalisé par le SMEIL (Marché 3 : 2013-2014)

Concentrations moyennes en *E.Coli* par temps sec (UFC/100mL)

- 80 - 1 500
- 1 500 - 15 000
- > 15 000

- Réseau hydrographique
- ▭ Périmètre du SAGE Eillé-Isolé-Laïta
- ▭ Communes situées sur l'estuaire de la Laïta

ENJEU 5 : ESTUAIRE

🕒 Suivi qualité eaux de baignade : ARS

Bactériologie

2013 : tous les sites de baignade sont classés en « bonne qualité » (A)

De 2010 à 2013 : Classement **C** observé une fois, uniquement sur **Le Bas Pouldu** (2012)

D'après la **Directive de 2006** tous les sites de baignade sont classés en **excellente qualité** sauf le Bas Pouldu et l'étang de Pontigou qui sont seulement considérés en **bonne qualité** (classement sur la période 2010-2013)

Cyanobactéries

Pas de problème lié aux cyanobactéries observé sur le plan d'eau de **Lann Ar Vras** depuis 2011

L'étang du Pontigou est le site de plus mauvaise qualité en 2013, cependant l'étang du **Bel Air** a été fermé 3 semaines en été 2014 du fait de la présence de fortes concentrations en cyanobactéries

🕒 Assainissement Non Collectif – Etat 2013

Finistère

Environ 12 000 installations ANC recensées sur le territoire de la COCOPAQ

Contrôle de conception et d'exécution : **6 non conformes sur 382**

Contrôle lors de cessions immobilières : **182 non conformes sur 221**

Contrôle périodique de bon fonctionnement : **77% non conformes** et **3-4% en risque pour la santé et l'environnement**

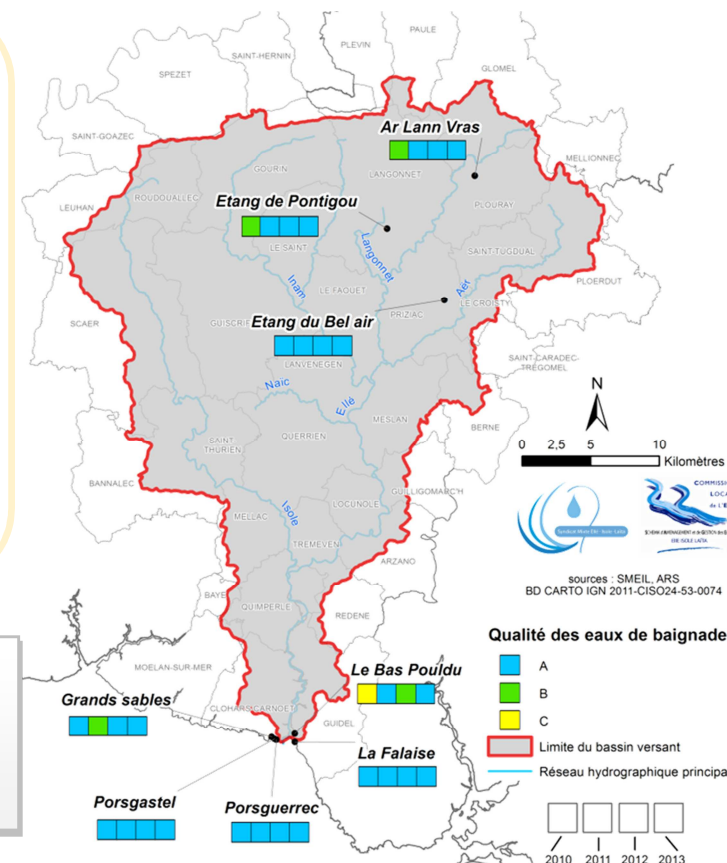
Morbihan

Environ **7 600** installations ANC recensées sur le territoire de RMCom

144 diagnostics-vente réalisés en 2013

Contrôle de bon fonctionnement ayant une **périodicité de 10 ans** et devant être reconduit depuis **2015**

Qualité bactériologique des eaux de baignade – Période 2010-2013



🕒 Diagnostic hydrosédimentaire de la Laïta

Pas de meilleure compréhension des phénomènes entre le fonctionnement de La Laïta et les inondations à Quimperlé

Souhait de mettre en œuvre des mesures concrètes notamment **l'entretien des berges**

Pente extrêmement faible : Quimperlé se situe à seulement 3m au-dessus du niveau de la mer

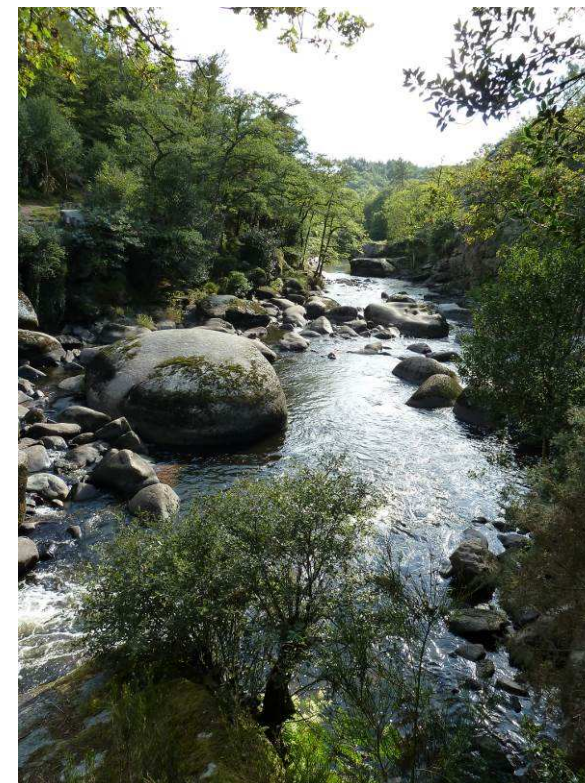


COMMISSION
LOCALE
de L'EAU

SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIEE ISOLE LAÏTA



PARTENAIRES



SYNDICAT MIXTE ELLÉ ISOLE LAÏTA

3 rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 – CS 20245
29 394 Quimperlé Cedex
Tél : 02 98 09 00 46 ou 02 98 35 13 52

cle.sage.laita@ville-quimperle.fr

Pour en savoir + et télécharger les documents du SAGE :
<http://www.smeil.fr>